

324

Malikilé

LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ



KONIMBA SIDIBE, PRESIDENT DU MODEC SUR LA REINTEGRATION DES DESERTEURS DANS L'ARMEE MALIENNE :

**«LA RECONSTRUCTION DE L'ARMÉE
MALIENNE : UN PETIT PAS EN AVANT
ET PLUSIEURS GÉANTS PAS EN
ARRIÈRE AVEC LA RÉINTÉGRATION
DES DÉSERTEURS»**

KONIMBA SIDIBE, PRESIDENT DU MODEC SUR LA REINTEGRATION DES DESERTEURS DANS L'ARMEE

MALIENNE : « LA RECONSTRUCTION DE L'ARMÉE MALIENNE : UN PETIT PAS EN AVANT ET PLUSIEURS GÉANTS PAS EN ARRIÈRE AVEC LA RÉINTÉGRATION DES DÉSERTEURS »



Y'a-t-il crime plus grave au sein d'une armée que le fait qu'un militaire déserteur retourne son arme contre son propre frère d'armes ? Assurément non car la fraternité d'armes et la loyauté sont au cœur de toute armée. Et pourtant le gouvernement du Mali vient d'annoncer, tambour battant, la réintégration de plus de 400 militaires déserteurs dont certains ont retourné leurs armes contre l'armée malienne en rejoignant les groupes armés indépendantistes ou jihadistes du Nord du Mali. Circonstance aggravante : certains de ceux-là sont récidivistes voire multi-récidivistes. Le retour au sein de l'armée malienne a fait l'objet d'une cérémonie solennelle d'accueil présidée par le Chef d'Etat-Major Général des Armées. Il est même fort probable que certains de ces déserteurs fassent partie du contingent de déserteurs de l'armée malienne qui ont pris part au crime de guerre commis par la coalition de groupes armés de jihadistes et de la rébellion touareg en 2012 à Aguelhoc : le massacre du capitaine Sékou Traoré dit Bad et son unité de 117 soldats après qu'ils se soient rendus après épuisement de leurs munitions. Nos dirigeants auraient-ils la mémoire aussi courte ? Nos soldats morts pour la défense de la patrie seraient-ils déjà passés en « pertes et profits » ?

A voir la mine serrée qu'ils affichaient, on est tenté de croire que le Chef d'Etat-Major des Armées, premier responsable de la mise en œuvre de cette décision prise par l'autorité politique, et les autres chefs militaires présents à la cérémonie n'adhèrent pas à cette décision. Evidemment que je peux me tromper à ce sujet, mais si jamais tel était le cas, pourquoi le Chef d'Etat-Major Général des Armées n'a-t-il pas présenté sa démission au Chef suprême des armées qu'est le Président de la République pour ne pas assumer cette responsabilité d'intégrer des soldats ayant fait « désertion à l'ennemi » et retourné leurs armes contre leurs propres frères d'armes ? Si au nom de la sacro-sainte soumission de l'autorité militaire à l'autorité politique en république il ne peut pas contester la décision de l'autorité politique, il a le droit de manifester sa désapprobation de cette décision en démissionnant. Il doit certes loyauté au Chef suprême des armées, mais pour paraphraser le Général de Villiers ancien Chef d'Etat-Major des Armées de France démissionnaire de son poste, « la loyauté n'est pas l'esprit de cour ---, le silence est parfois proche de la lâcheté. La loyauté perd de sa légitimité lorsque commence le légalisme » (in Servir, édition Fayard 2017).

Mais au fait qu'elle est le sort réservé au déserteur de l'armée malienne qui rejoint l'ennemi ? « Est puni de mort, tout militaire --- coupable de désertion à l'ennemi » (Article 117 Code de justice militaire). Au lieu de cela, ils reçoivent une véritable prime à « la désertion à l'ennemi » à travers cette réintégration dans l'armée malienne. Mieux, ils exigeraient une prime de bonification complémentaire: le paiement de salaires et l'avancement en grade au titre des années de désertion !!! Incroyable non ? Pas tant que ça quand on sait que le régime du Président IBK a payé des arriérés de salaires au titre des années de désertion à des députés qui avaient déserté l'Assemblée nationale pour créer et siéger dans les instances du fantomatique Etat de l'Azawad. Pour rappel le Président de l'Assemblée Nationale en 2013, l'Honorable Younoussi Touré, et l'ensemble des députés (dont IBK et moi-même à l'époque) ont opposé une fin de non-recevoir à cette odieuse revendication.

Imaginez simplement l'état d'âme du soldat resté loyal à l'armée malienne. Croyez-vous qu'il accordera la moindre confiance en ce déserteur passé un moment dans le camp de l'ennemi et qui peut rejoindre à nouveau ce camp à tout moment ? Non. Croyez-vous qu'il peut encore compter sur la solidarité de ce déserteur ? Non. Croyez-vous qu'il aura encore du respect pour cet officier « déserteur à l'ennemi » réintégré et qu'il exécutera ses instructions « sans hésitation, ni murmures » ? Non. Croyez-vous que son engagement à défendre son pays jusqu'au sacrifice suprême c'est-à-dire la mort au combat, sera affecté par un tel acte ? Assurément oui !!!

Nous devons opposer une résistance farouche à la réintégration de militaires ayant fait « désertion à l'ennemi » et retourné leurs armes contre leurs propres frères d'armes de l'armée malienne parce que :

1 Le déserteur à l'ennemi a trahi son serment de défendre la patrie jusqu'au sacrifice suprême et s'est muté en ennemi et bourreau du peuple. Un crime d'une telle gravité ne doit pas rester impuni. Ne rien faire reviendrait à trahir la mémoire de tous nos soldats morts sur le champ d'honneur pour la défense de la patrie et à piétiner les droits des victimes.

2 En retournant son arme contre son frère d'armes, « le déserteur à l'ennemi » s'est muté en bourreau de celui-ci et a rompu le lien de fraternité d'armes. Or c'est cette fraternité d'armes qui « rend inconcevable l'abandon du camarade à son sort » (Général Pierre de Villiers) à fortiori lui tirer dessus en s'alliant à l'ennemi. La traduction de cette fraternité dans les faits est la solidarité indéfectible entre les militaires c'est-à-dire « la certitude de pouvoir compter sur son camarade en cas de difficulté ou de péril à tout moment » (Général Pierre de Villiers). Celui qui fait donc « désertion à l'ennemi » cesse d'être un frère pour devenir un ennemi. En brisant cet « esprit de corps ou d'équipage » la « désertion à l'ennemi » brise une composante majeure la colonne vertébrale de l'armée. Elle brise la confiance et la solidarité entre

militaires.

3 Elle entame sérieusement l'admiration et le respect du militaire pour sa hiérarchie et à ce titre sape la discipline au sein de l'armée et son « miroir inversé » l'autorité, car « L'autorité oblige tout autant celui qui l'exerce que celui sur qui elle s'exerce » et « la force de conviction du chef passe par l'estime qu'on ressent pour lui, donc par son exemplarité ». Or le « désertion à l'ennemi » est la négation même de l'exemplarité. L'acte de désertion ne sape pas seulement l'autorité du « déserteur à l'ennemi » réintégré, mais aussi celle de toute la chaîne de commandement militaire car l'impunité et mieux la faveur accordée au « déserteur à l'ennemi » réintégré affecte profondément l'état d'esprit de toute l'armée.

4 Le renouvellement pour la troisième fois de l'intégration de déserteurs à l'ennemi au sein de l'armée malienne (les deux premières fois ont eu lieu en 1996 et 2006) plombe la politique de reconstruction de l'armée malienne dans le « un petit en avant, plusieurs pas en arrière ».

C'est une erreur de croire que la formation, l'équipement et l'amélioration des conditions de vie des militaires suffiront à nous doter d'une armée capable d'assurer efficacement sa mission de protection de la patrie. Le premier problème de l'armée malienne d'aujourd'hui reste bien l'engagement du militaire à servir la patrie jusqu'au sacrifice.

Former les soldats, les équiper et améliorer leurs conditions de vie est certes fondamental pour la capacité d'une armée à accomplir sa mission avec efficacité et sachons gré au Président IBK pour les progrès faits à ce niveau depuis cinq ans. Mais redonner aux soldats le sens de l'engagement à servir la patrie jusqu'au sacrifice suprême est encore plus importante aujourd'hui et à ce niveau c'est zéro pointé pour le Président IBK, Chef suprême des armées, et la haute hiérarchie militaire. « Les défaites que nous avons connues dans notre histoire tenaient moins à l'insuffisance de nos forces qu'à l'incapacité, aux erreurs du pouvoir politique, et de l'Etat-major » selon le Général De Villiers à propos de la France, réfléchissons y pour le cas du Mali. La réintégration de déserteurs à l'ennemi est un désastre pour l'armée malienne à cet égard. Elle relève de ses pratiques généralisées de mauvaise gouvernance de la sécurité au profit d'une minorité d'élites (civils comme militaires) prédatrices de ressources publiques et est perçue comme telle au sein de l'armée.

Député à l'assemblée nationale pendant la crise de 2012-2013, j'ai mis en garde le ministre de la défense d'alors et la haute hiérarchie militaire contre cette pratique au cours d'une séance d'audition à huit clos de cette institution quand IBK était encore député. Manifestement je n'ai pas été entendu. A l'époque en tant que l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée nationale, j'ai eu l'honneur et le privilège d'échanger sur cette question avec certains officiers de l'armée malienne et d'armées étrangères actuellement présentes au Mali, aucun n'a remis en cause la pertinence des arguments avancés ici. J'ai demandé aux officiers étrangers de me citer dans l'histoire de leurs pays un seul cas de réintégration de militaires déserteurs passés à l'ennemi. Pas un seul cas n'a été cité. Pourquoi ce silence assourdissant de toute la communauté internationale dans le cas du Mali à un moment où des soldats étrangers meurent pour la défense de notre pays ? Nous avons conscience de la pression de pays étrangers sur les dirigeants maliens pour cette réintégration qui sonne comme

un complot contre notre armée. Ce règlement « politique » de la rébellion armée sonne comme le « compromis à l'africaine » avancé par Mr Le Driant, ministre français des affaires étrangères, au sujet de l'acceptation par la France des résultats de la mascarade électorale des récentes présidentielles en RDC après les avoir contestés dans un premier temps. Pauvre Mali, pauvre Afrique !!!

Que le Président IBK, Chef suprême des armées du Mali, le sache : l'écrasante majorité du peuple malien sent une grande colère et une énorme frustration suite à cette mesure de réintégration de militaires déserteurs ayant retourné leurs armes contre leurs propres frères d'armes de l'armée malienne. Je ne suis pas sûr que la situation soit différente au sein de « la grande muette » qui n'a pas le droit de dire sa colère. La mesure creuse encore un peu plus le fossé entre les autorités civils et militaires en charge de la gouvernance de la sécurité d'un côté, et l'armée et le peuple malien de l'autre.

Les dirigeants maliens sont dans la fuite en avant depuis des décennies concernant le règlement de la rébellion touareg sous la pression de la communauté internationale. Elle est incapable de dire à la communauté internationale que telle solution inconcevable chez vous, l'est aussi chez nous, nous ne l'acceptons pas car elle ne marchera jamais. La solution à ce conflit est politique sans aucun doute, mais ne perdons jamais de vue qu'elle est aussi militaire. Nous ne bâtirons jamais une armée digne de ce nom sur la base de telles pratiques.

Pour terminer, je citerai encore le Général Pierre De Villiers : « La souveraineté est l'attribut essentiel d'une nation, ---- ; elle s'exprime, avant tout, à travers l'autonomie de décision et d'action de l'Etat----. Un Etat qui ne prendrait pas toutes les mesures pour garantir et protéger sa souveraineté face aux menaces s'exposerait inévitablement à perdre la maîtrise de son destin et à subir la volonté- possiblement violente- de l'étranger » Et parmi ces mesures figure au premier plan se doter d'une armée en capacité d'assurer efficacement sa mission de défense de la patrie. Les dirigeants de l'Etat malien ont-ils bien conscience de cela en prenant une décision de réintégration destructrice pour notre armée. Tous les déserteurs, passés à l'ennemi ou non, doivent passer devant la justice militaire qui instruira chaque dossier et infligera la sanction adaptée à chaque cas. Ainsi les déserteurs qui n'ont pas rejoint le camp de l'ennemi et qui n'ont donc pas retourné leurs armes contre leurs frères d'armes de l'armée malienne pourront être réintégrés en toute transparence et bénéficieront de la considération et du respect de la part des soldats de l'armée malienne. La seule façon de lever tout équivoque, c'est s'en tenir au respect des Règlements militaires qui constituent la colonne vertébrale de toute armée.





GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT



www.sama.money

@ Mountaga TALL

Aux mères et épouses, aux sœurs et filles, aux militantes, consœurs collaboratrices et voisines, aux femmes des campagnes et des villes, aux femmes des champs et des marchés, aux femmes au foyer et celles des entreprises, aux femmes du Mali ,d'Afrique et du monde : BONNE FÊTE

@ ASSADEK AG HAMAHAHY

Élisez moi Président, car je suis dans l'antichambre de la mort; on doit confier un pays qui ne marche pas à celui qui ne marche pas.

@ ibrahim

Je n'arrive pas à comprendre, dans un pays en guerre le #Mali, un Général de l'armée malienne invite spécialement une grande star internationale pour fêter son anniversaire dans un discothèque à #Bamako. C'est irrespectueux et irresponsable

@ Malienw anw fana

Piqué quelque part: La femme Malienne paye sa bonne à 7500fcfa pour 1 mois de travail et donne 100.000fcfa à sa griotte pour 5mn de louanges

@ Touramakan TRAORE

Quelqu'un lui a t-il offert ce cadeau pour son silence sur l'affaire Birama Touré? De toutes les façons, ses jours sont comptés à la SE sauf si le Tigre a perdu ses griffes.

@ Idrissa Seck

Je souhaite un excellent 8 mars et exprime toute ma reconnaissance. #8mars2019

@ Aïssata Hawoye MAIGA

Aïssata Hawoye MAIGA a retweeté Boubou SIDIBE : Indécence et mauvais goût. Au-delà du pillage des deniers publics, ce qui fait mal c'est la bêtise de ceux qui commettent ces forfaits. Nous sommes gouvernés par ces gens là. Qui sommes nous dans ces conditions. ? J'ai du mal à l'intégrer

@ Mansā Moussa

Puisse Dieu nous donner la sagesse de ne pas avoir le besoin de faire un tel spectacle lors de notre 50e anniversaire. #Mali

@ Keita Aminata Maiga

J'ai été ce 09 Mars 2019 à la rencontre des déplacés de Niamana et de Faladié pour m'imprégner de leurs conditions de vie et apprécier les efforts faits pour les améliorer. C'était triste, je prie de tout coeur pour le retour de la paix afin qu'ils retrouvent leurs foyers.

@ Ashley Leïla MAIGA

Le directeur de la Sécurité d'Etat (SE), le général Moussa Diawara célébrant son 50e anniversaire dans un luxe insolent! Et cela se passe dans un pays en crise le #Mali dont les services de renseignement défailants ont confirmé la fausse mort du terroriste Amadou Kouffa!

@ Martin Fayulu

Martin Fayulu a retweeté Le journal Afrique : Pendant la campagne et dernièrement lors de ma tournée, j'ai pris la mesure de l'insécurité dans laquelle vivent les habitants de #Goma et de l'Est du pays. Ils sont en droit de se demander où est passé l'Etat. Jusqu'à quand allons nous continuer à pleurer nos morts? Intolérable!

@ Madické Niang

Pour la première fois dans l'espace politique Sénégalais, il y a eu la constitution d'un fan club, au nom de la paix et l'amitié pour un homme politique, et ce en mon nom. Aux membres du Fans Club Madické Niang, je dis mille mercis. J'ai été rempli d'émotions.

@ Karim Keita

En cette journée du 08 Mars, je tiens à rendre hommage à toutes les femmes, particulièrement aux Maliennes ! Aussi, ce jour j'ai remis des instruments de fabrication de savon et des motos tricycles aux différentes associations féminines des 13 quartiers de la Commune II. #Mali

@ Agence France-Presse

L'assaut décisif contre l'ultime poche du groupe Etat islamique en Syrie a repris, le délai donné à l'organisation pour la «reddition» de ses combattants ayant expiré, ont annoncé les forces antijihadistes @Roba_H @tonygabriel1 #AFP

@ Soumeylou B. Maïga

J'entame, ce samedi 9 mars 2019, une visite dans les régions de #Mopti, #Tomboctou et #Taoudeni

@ Ken Manix

Joseph Lordure réduit au silence. Le Bansky de la twittosphère congolaise condamné à se taire et à s'effacer. On ne tue pas un fantôme. On n'efface pas un être désincarné! Tel le phénix, il renaîtra de ses cendres et il se réincarnera sous une forme qui lui conviendra.

@ Muhammadu Buhari

I am profoundly saddened by the news of the crash involving @flyethiopian, one of the world's most successful and efficient Airlines. On behalf of the Govt & people of Nigeria, I extend sincere condolences to PM Abiy Ahmed of Ethiopia, and to all the countries that lost citizens.

@ La paix au Mali

Je sèche complètement avec un truc sur twitter. Écrire en #bambara é. C'est bien é ou er. Par exemple moi c'est «né» ou «ner»? #grin223 @harouna__ @Mous-Diak @agbocoum @boubou_le_prof

@ Arouna Modibo TOURÉ

Il demeurera parmi les plus grands écrivains africains. Merci Monsieur Bernard Dadié. Nous nous inclinons tous devant votre œuvre et votre mémoire.

@ Kamanda w K Muzembe

Kamanda w K Muzembe a retweeté Paulette Kimuntu Kim : Nous devons prendre en charge notre propre destin. 1885... 60 ans après l'indépendance où sommes-nous?

@ Keita Aminata Maiga

Je voudrais demander à tous les maliens de se donner la main pour combattre l'insécurité. La visite à Niamana ce 9 Mars a été pleine d'émotion mais je n'ai pas ce droit d'être triste, parce que la vie doit être belle, la vie il faut qu'on la fasse belle et ça, ça vient de nous.

@ aBamako

#Mali Dans le nord du Mali : Une zone à Kidal très riche en or, pétrole, uranium etc... occupée que par l'armée Française ! L'exploitation de l'uranium de Kidal serait en cours depuis 2013 par la France et ces amis avec la complicité de la...



CRASH DU VOL D'ETHIOPIAN AIRLINES : NOS SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES ENDEUILLEES!



L'avion contenait 149 passagers et 8 membres d'équipage.

Les victimes du Crash par nationalité:

32 Kenyan
18 Canadian
9 Ethiopian
8 Chinese
8 Italian
8 American
7 French
7 British

6 Egyptian
5 Dutch
4 UN passports
4 Indian
3 Russian
2 Moroccan
2 Israeli
1 Belgian
1 Ugandan
1 Yemeni
1 Sudanese
1 Togolese
1 Mozambican
1 Norwegian

Harouna Niang

CRASH D'ETHIOPIAN AIRLINES : LE PRÉSIDENT IBK ADRESSE UN MESSAGE DE CONDOLEANCES À SON HOMOLOGUE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE FÉDÉRALE D'ETHIOPIE

MESSAGE DE CONDOLEANCES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

KOULOUBA

SON EXCELLENCE MADAME SAHLE-WORK ZEWDE,

PRESIDENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE FEDERALE D'ETHIOPIE

-ADDIS-ABEBA-

C'est avec une profonde affliction que j'ai appris le crash du Boeing 737 du vol ET 302 de la Compagnie aérienne Ethiopian Airline, ce dimanche 10 mars 2019, ayant occasionné le décès de tous les occupants.

En cette période particulièrement douloureuse, je voudrais, au nom du Peuple et du Gouvernement maliens, ainsi qu'au mien propre, adresser à Votre Excellence, au Gouvernement et au Peuple frère éthiopien, ainsi qu'aux familles des défunts durement éprouvées, ma profonde compassion et mes condoléances les plus émues.



Je voudrais, en outre, avoir une pensée pieuse à toutes les autres nationalités victimes de cet accident tragique. Aux Chefs d'Etat de leurs pays respectifs, j'adresse également mes condoléances particulièrement attristées.

Tout en formulant le vœu qu'une telle catastrophe ne se reproduise plus jamais, je Vous prie d'agréer, Excellence Madame la Présidente, l'assurance de ma Très Haute et Fraternelle Considération.

IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA

Présidence de la République du Mali

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



SOFARA : SBM LANCE LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE ELECTRIQUE



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Soumeylou Boubeye Maïga, accompagné de plusieurs membres du Gouvernement, est arrivé ce dimanche 10 mars 2019, à Sofara (commune de Fakala, cercle de Djenné).

Sur place, il a procédé à la pose de la première pierre de la centrale hybride qui alimentera en électricité les 30 villages de la commune de Fakala ainsi que 10 villages limitrophes. La centrale aura une capacité de 550 kilowatt-crêtes (dont 220 kilowatt-crêtes de solaire). Son coût est de 551 millions de FCFA, financés grâce à un financement de la Banque mondiale.

Le Gouvernement a déjà fourni dans la commune 1 267 kits solaires individuels subventionnés au profit d'une vingtaine de villages, pour un coût total de 432 millions de FCFA.

Le Gouvernement a également réalisé 247 branchements sociaux dans la localité de Sofara, pour un coût total de 62 millions de FCFA. L'ensemble de ces installations a été financé grâce à l'appui de la Banque mondiale.

Le Premier ministre a rappelé que tous ces projets ont été initiés par le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E.M. Ibrahim Boubacar Keïta à travers le programme présidentiel d'urgence social.

Le Chef du Gouvernement a profité de sa visite dans la localité pour rendre une visite de courtoisie aux autorités coutumières et religieuses.

Primature du Mali

INSECURITÉ À BANANBA : LE GÉNÉRAL SALIF TRAORE RASSURE LES POPULATIONS

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de Division Salif Traoré, était en visite mardi 26 février à Banamba. À la tête d'une forte délégation, le ministre, après les civilités rendues aux notabilités, a successivement visité le camp du détachement de l'armée, la Brigade territoriale de la gendarmerie, avant de rencontrer à la mairie, les élus, les représentants des jeunes et des femmes de la ville de Banamba. Le maître-mot à cette rencontre a été «insécurité», un sujet de préoccupation majeure pour les populations. La construction d'un camp militaire, la sécurisation des écoles de Sébété et de Touba, en proie aux menaces terroristes et l'ouverture d'autres écoles relevant du cercle ont été largement évoqués. En réponse, le Général de Division Salif Traoré a rassuré les populations de Banamba, à travers leurs représentants, que dès le lendemain, des éléments de la Garde nationale viendront en renfort aux forces déjà sur place. Certains de ces éléments, dira le ministre, iront sécuriser



les écoles de Sébété et de Touba. Quant à la construction du camp, le Général Salif Traoré a promis de rencontrer, dès son retour, son collègue de la Défense et des Anciens combattants, pour une meilleure diligence de cette activité.

LE MALI AU FESPACO : UNE PARTICIPATION DANS PLUSIEURS GENRES CINÉMATOGRAPHIQUES

Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) célèbre son 50e anniversaire du 23 février au 2 mars 2019. Quelle sera la représentation du Mali à ce cinquantième du Fespaco ? Le film long métrage Chitane de Assane Kouyaté a été financé par l'Etat à travers le CNCM (Centre national de la cinématographie du Mali) pour représenter le pays à la compétition officielle. Mais il semble qu'il n'est pas achevé pour des raisons techniques et de sérieux problèmes de gestion financière. En définitive, c'est le film de fiction Barkomo de Boukary Ombotimbé qui a représenté le Mali dans la compétition phare des longs-métrages. Côté films documentaires, il y avait deux films maliens : «Dawa», L'appel à Dieu, du jeune réalisateur Malick Konaté et «Jamu Duman» (Quel valeureux nom as-tu ?) de Salif Traoré. Aussi, «Village apaisé» d'Issouf Bah a défendu le Mali en compétition de films d'animation. Boubacar Sidibé, avec son nouveau film «La langue et les dents», était en



compétition dans la série TV.

INSECURITE AU NORD: UN OFFICIER DU GATIA LACHEMENT TUÉ



Les faits se sont produits en début de soirée le mercredi 20 février dernier, dans la région de Ménaka. Des individus armés sur trois motos on fait irruption au domicile d'un des officiers du Gattia répondant au nom de Youness Ag Hamadi Iknane, à Inegar, localité située à environ 30 km au nord-ouest de Ménaka. L'officier, bien que n'étant pas en position combattante, a tenté de se défendre. Il finira par être tué par les assaillants. Lesquels ont aussi grièvement blessé sa femme et l'une de ses proches.

FLANC DU NIANANKOULOU LA DGSE POUR UN RATISSAGE



Les éléments de la DGSE malienne ont engagé une opération de ratissage au cours de laquelle, ils ont découvert le second véhicule kamikaze retranché sur le flanc du Nianankoulou. Le second groupe attendait la nuit pour déguerpir des lieux. Après des échanges de coups de feu, dans l'après-midi de dimanche, la force spéciale de la SE a neutralisé un assaillant et récupéré des sacs contenant des munitions de divers calibres, des chargeurs garnis, des grenades, des armes AK-47 et des bouteilles d'essence ainsi que des effets militaires. Les autres membres du commando ont été mis en déroute, les recherches se poursuivent.

CABALE CONTRE LE MAIRE RPM DE LA COMMUNE V AMADOU OUATTARA : UN MEMBRE DU PARTI PRÉSIDENTIEL DERRIÈRE



«C'EST UNE CABALE QUI EST MENÉE CONTRE MA PERSONNE PAR UN HOMME POLITIQUE RPM POUR QUI JE SUIS UN OBSTACLE», explique l' élu lui-même.

Accusé de spéculations foncières et de trahison envers les habitants de sa circonscription sur une vidéo postée sur le net par des jeunes de l'AEEM, le maire de la Commune V, déclare que » toutes les incriminations qui le visent sont l'œuvre d'un homme politique issu du parti des Tisserands qu'il a refusé de soutenir lors de l'établissement de la liste pour les élections législatives reportées.

3ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES DU MALI (APM) : LE ROLE DES FEMMES DANS UN PAYS EN POST-CONFLITS AU MENU DES ECHANGES



Dans le cadre des festivités de la célébration de son 3ème anniversaire, l'association policières du Mali a organisé une conférence-débat sur le thème "Rôles des femmes dans un pays en post-conflits ". C'était ce Mardi 05 Mars au centre social de police nationale sis dans la cours du groupement mobile de sécurité (GMS).

Cette conférence-débat s'est déroulée en présence la présidente Zeinab Walet Amidi, le contrôleur général de police Célestine Dombwa, le représentant de la DGPN Cheicknè Magassouba, la directrice du centre sociale le commissaire principale Assitan Traoré et plusieurs femmes policières. L'objectif était de mettre

en exergue l'importance et la valeur ajoutée de la femme dans la restauration de la paix. C'est pourquoi, explique-t-elle, l'association des femmes policières, a initié ce cadre d'échange pour pleinement jouer sa partition rôle respectif dans la communauté. Le commissaire divisionnaire Zeinab walet a profité de l'occasion pour remercier le ministre de la sécurité et de protection civile pour son soutien et son accompagnement ainsi que tous les partenaires de l'APM.

Le représentant du directeur général de la police nationale le

MOUSSA NIANGALY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AEEM: «NOUS NE DÉFENDONS NI LE GOUVERNEMENT NI LES ENSEIGNANTS DANS LA SITUATION DE GRÈVES INTEMPESTIVES QUI GANGRÈNENT L'ÉCOLE MALIENNE »

Dans la matinée du mardi 26 février lors d'un point de presse organisé sous l'Acropole de la Faculté des sciences et de la technologie par le bureau de coordination de l'AEEM, le secrétaire général entouré du Comité Directeur, a tenu à informer l'opinion nationale sur les causes de la grève de 72 h que son bureau a décrétée le lundi 25 février 2019 sur toute l'étendue du territoire.

Soucieux de l'avenir des enfants n'ayant pas la chance d'aller dans les écoles privées, le bureau de coordination juge injuste qu'au même moment où les cours sont arrêtés dans les établissements publics suite au bras de fer stérile entre le gouvernement et le corps enseignant, d'autres enfants sont en train d'étudier paisiblement dans les établissements privés au vu et au su de tous sans que personne ne lève le petit doigt.

Contrairement à des affirmations suite à la grève de 72 h décrétée le lundi 25 février puis renouvelée le jeudi 28 février jusqu'à lundi 4 mars 2019, le secrétaire général Moussa Niangaly a rappelé que l'AEEM ne soutient aucun des deux camps (gouvernement et corps enseignant) qu'elle accuse d'ailleurs d'être insouciant de l'éducation et par ricochet, l'avenir des enfants pauvres du Mali.

A cet effet, le bureau de coordination de l'AEEM a interpellé toutes les parties à trouver dans l'immédiat une solution durable

contrôleur général de police Cheicknè Magassouba dira que depuis la création de l'AP, toutes les activités a eu à mener témoignent de leur engagement aux côtés du gouvernement dans le cadre de la lutte contre l'insécurité. Au cours d'une projection vidéo, le contrôleur général de police Célestine Dombwa a fait un brillant exposé sur le rôle des femmes dans un pays en post-conflits.

Nous y reviendrons !



à cette crise afin que les élèves reprennent les cours dans les écoles publiques et privées tout en évitant une mauvaise année scolaire. D'ajouter que dans le cas contraire, s'il n'y aura pas de compromis pour que les écoles publiques rouvrent il ne sera hors de question que les écoles privées continuent seules.

L'AEEM a aussi dénoncé vigoureusement l'occupation du site universitaire de Badalabougou par des constructions privées à fortiori illicites dont les chantiers se multiplient de jour en jour malgré plusieurs manifestations du bureau de coordination de l'AEEM contre cette triste réalité.

A suivre...

An advertisement for Malikilé. It features two men in suits sitting together and looking at a tablet. The background is a light yellow color with the Malikilé logo and text. The logo says "Malikilé" in large orange letters, with "LE QOTIDIEN DU WEB MALIEN" underneath. Below that is a phone icon and the number "76 15 20 15". At the bottom, there is a red arrow pointing to a box that says "VOTRE PUB ICI".

POLEMIQUE KONIMBA SIDIBE ET ZEIDAN AG SIDILAMINE :

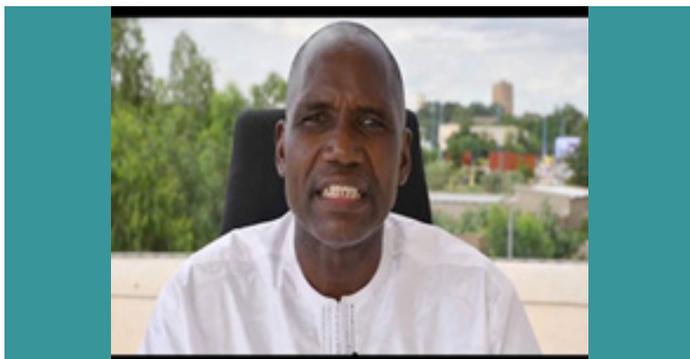


-Monsieur Konimba Sidibé, président du modéc et ancien ministre

malien,

Un accord de paix volontairement et librement endossé par les parties signataires doit être inclusivement et politiquement appliqué sous l'autorité du président de la république, chef suprême des armées.

Les militaires acquis au Maréchal Pétain et ceux mobilisés derrière le Général De Gaulle se sont bien entretenus avant



POLICE NATIONALE : BAPTÊME DE FEU POUR UNE NOUVELLE PROMOTION



Il s'agit d'une promotion « genrée », la plus riche en PFPN (personnel féminin de la police nationale). Elle a été baptisée du nom du sergent chef Amadou Daouda SANOGO.

Le mardi 5 février 2019 sera à vie une date historique pour les jeunes gens concernés par l'événement du jour à l'École Nationale de Police de Bamako. La devanture, la cour et le terrain de foot – le lieu de l'événement – était surchargé de monde comme

de constituer l'armée française républicaine après la défaite nazie.

Zeidan Ag Sidilamine

- De Gaulle, le déserteur militaire le plus célèbre de la France

Il est important de signaler que le 16 juin 1940 l'armistice n'est pas encore signé. Donc la France est toujours en guerre et que la fuite de De Gaulle à Londres est une désertion face à l'ennemi en temps de guerre, acte pour lequel des dizaines de soldats français ont été fusillés par le gouvernement français.

Le Gouvernement ordonne à De Gaulle de revenir immédiatement en France mais ce dernier a refusé !

De Gaulle a réintégré l'Armée française sans être fusillé et pourquoi ?

Au nom de la Raison d'État...

Franchement mon frère Zeidan devrait relire l'histoire de l'armée française et il saura comment les collabos ont été traités. De Gaulle n'a pas déserté, il a refusé de rejoindre le camp de l'ennemi. Il a refusé la capitulation devant l'ennemi qu'il a combattu et vaincu. Il était avec la France libre qui lui en sera éternellement reconnaissante. Des De Gaulle, le Mali en a besoin aujourd'hui, je ne doute pas qu'ils émergeront pour libérer le pays et rétablir son honneur. Je compte sur mon frère Zeidan dans ce combat.

La lutte continue

Konimba Sidibé

Le Boulevard du Jugement dernier (Lahara bolon). Le parking moto en a profité pour doubler le tarif et faire sa recette de l'année. Les véhicules ont eu tous les problèmes du monde. Le motif de ce mouvement de foule ? La sortie de la 25ème promotion de sous-officiers de police. Un lot de 749 éléments dont 191 féminins- taux élevé. Les parents, les amis et les alliés se sont bousculés pour aller soutenir leurs élus du cœur.

L'événement était placé sous le haut patronage du Gen. Salif TRAORÉ, Ministre de son état de la Sécurité et de la Protection Civile. Il était assisté du DG de la Police nationale, du Directeur de l'ENP, le commissaire divisionnaire Seydou DIARRA et du Directeur de la formation. Les hauts gradés de la Police ont massivement fait le déplacement. De très anciens policiers (en civile) ont honoré les acteurs du jour de leur présence. Certains d'entre eux s'ennuyaient et ils n'ont pas attendu la fin. On doit revoir peut être la façon de faire. De leurs côté, les familles et assimilés (des bébés au 3ème Âge) ont massivement fait le déplacement.

C'est donc devant 3000 personnes (chiffre des officiels) que les sortants, alignés de l'autre côté du terrain en face des visiteurs, ont prêté serment : à haute voix audible à la ronde. Mais au paravant, la promotion avait été baptisée devant l'assistance. Le nom a été communiqué à l'oreille du Maître de cérémonie qui l'a divulgué à haute voix : Amadou Daouda SANOGO ; qui malheureusement ne vit plus.

Une fois les formalités bien remplies et que les nouveaux sous-officiers ont reçu leur sacre comme faisant désormais partie de la grande famille de la Police nationale, place fut faite aux démonstrations.

Des exercices à couper le souffle

Les jeunes gens en tenue noire vont faire oublier au public (qui avait commencé à se masser à partir de 08 heures) la longue et lassante attente. Cela commença par un Kata exécuté par tous ensemble. Des mouvements avançant, tournoyant et en arrière en grande harmonie comme si fait par une seule personne. Le menu riche d'exhibition se déroula alors pour donner une idée de certaines interventions et dans certaines situations : enrayer une attaque, escorter et dégager une personnalité attaquée en véhicule, comment se défendre ensemble en état d'infériorité numérique sur un terrain dégagé, etc.

Mais aussi le combat individuel face à un adversaire armé de couteau ou de bâton. Ou encore le maniement du nuntiaku (deux bâtons reliés par une chaîne) – qui a émerveillé. De même

l'exercice des karatekas qui brisent une brique de ciment à main nue et d'un coup. Ou alors d'autres qui brisent un canari perché par un bâton tenu par un homme lui-même monté sur son col-lège. Les sauts à travers une roue en flammes et tenue en l'air par deux hommes ont provoqué le haut de cœur chez les femmes particulièrement.

La séance de torture émotionnelle pour le public fut incontestablement l'épreuve de la planche à clous. On est d'abord passé devant le public pour bien lui montrer que c'était de vrais clous en acier bien pointus qui étaient plantés sur la planche en bois.

Les policiers ont d'abord marché sur le tapis de clous pieds nus, en aller-retour pour certains. Et après chaque passage, ils montraient la plante des pieds au public. Vint alors un policier nu qui s'est couché sur le dos sur le tapis de Fakir. Puis, l'ont a fracassé une brique de ciment sur sa poitrine. Et enfin, on a déposé une planche sur son tronc et un policier très habile est venu traverser son corps en passant sur la planche avec une moto Djakarta lancée à vive allure.

L'épreuve de la planche ne relève pas de la sorcellerie, mais de la maîtrise du corps et de l'esprit. Du Zen en un mot.

Les policiers ont convaincu les 3000 « spectateurs » hier à travers leurs prestations. Mais de l'exhibition organisée à la réalité de tous les jours, il y a un petit marigot à franchir.

Amadou TALL

EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES : LES ACTEURS À PIED D'ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LE FLÉAU



La Cité des enfants de Bamako a abrité, le lundi 4 mars 2019, l'atelier de renforcement de capacité des journalistes sur la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) au Mali. Ledit atelier est organisé par l'Association pour la promotion des jeunes et enfants communicateurs (APJEC) et l'Association contre l'exploitation sexuelle des enfants au Mali (ACESEM) avec l'appui technique du bureau de la coordination d'Ecpat Luxembourg. L'objectif général de cet atelier est de redynamiser le réseau des journalistes engagés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au Mali pour l'organisation d'une campagne médiatique autour de l'ESE (Exploitation sexuelle des enfants).

L'atelier a enregistré la présence de la coordinatrice de Ecpat Luxembourg, Mme Fabienne Diakité, de la présidente du Réseau des journalistes engagés dans la lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants au Mali, Ramata Diaouré, de Siaka Cou-

libaly de l'APJEC, de Mme Halimatou Maïga de l'ACESEM des autres acteurs impliqués dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Selon la coordinatrice d'Ecpat Luxembourg, Fabienne Diakité, l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend l'abus sexuel de toute personne de moins de 18 ans, moyennant une rétribution en nature ou en espèces versée à l'enfant ou à une ou plusieurs tierces personnes.

« L'enfant y est traité comme un objet sexuel et comme un objet commercial. L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales constitue une forme de coercition et de violence exercée contre les enfants et équivaut à un travail forcé et à une forme contemporaine de l'esclavage. Ce phénomène inclut la prostitution des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, la pornographie mettant en scène des enfants, la vente ou la traite (ou trafic) d'enfants, Mariages précoces des enfants à des fins d'intérêts en nature ou en espèce », a-t-elle dit.

A l'en croire, les victimes de l'exploitation sexuelle sont généralement les enfants issus de familles disloquées, recomposées ou en rupture totale avec la famille; des enfants de familles vivant dans des situations économiques de précarité. A ses dires, les conséquences de l'exploitation sexuelle sont énormes : elles sont d'ordre physique, psychologique, morale, des grossesses non désirés. Pour Fabienne Diakité, le Mali est l'un des pays malheureusement visé par l'exploitation sexuelle des enfants.

Cet atelier, dit-elle, permettra aux journalistes de bien cerner leur

rôle en vue d'endiguer ce phénomène. Pour sa part, la présidente du Réseau des journalistes engagés dans la lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants au Mali, Ramata Diaouré a fait savoir, dans sa présentation, que les professionnels des médias peuvent apporter une grande contribution pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en suscitant la prise de conscience au respect des droits de l'enfant, dont le 1er étant le droit d'être protégé. « En relatant des faits et reportage d'enfants victimes d'exploitation sexuelle tout en évitant du sensationnalisme. A tout moment, les journalistes doivent être conscients des impacts de tels articles, sur l'enfant lui-même ainsi que les perceptions de la société vis à vis de ces problèmes », a-t-elle dit.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE CONFIRME LA DÉMISSION DU DG DE L'EDM-SA : «IL N'ARRIVAIT PAS A PILOTER »



Précédemment annoncée par aumali.net, la démission du directeur général de l'Energie du Mali (EDM SA), Amadou Diarra, vient être confirmée par le chef du département de tutelle. Selon le ministre de l'Energie et de l'Eau, Sambou Wagué, le DG démissionnaire, n'arrivait pas à piloter » la société.

C'est officiel. Le directeur général de l'EDM a démissionné de son poste, le lundi 4 mars 2019. C'est du moins ce qu'a confirmé à aumali.net par téléphone, le ministre de l'Energie et l'Eau, Sambou Wagué. « Il est libre de présenter sa démission et je n'ai pas à refuser une démission. Il a démissionné parce qu'il n'arrivait pas à piloter la société », a justifié le ministre Wagué. « Il y a une facture qu'il ne parvient pas payer depuis longtemps », a soutenu le ministre.

Selon des informations, Amadou Diarra aurait démissionné suite à l'élection du ministre de l'Energie et de l'Eau à la présidence du Conseil d'administration de la société. Un fait qu'il aurait jugé contraire à la loi. Interrogé sur cette question, le ministre Sambou Wagué a affirmé son élection comme président du conseil d'administration de l'EDM le Samedi 2 mars.

« L'EDM est une société publique. Ce n'est pas interdit à un ministre être élu président du conseil d'administration d'une société. D'ailleurs, Il y a beaucoup de ministres qui sont présidents

A ses dires, l'un des devoirs des journalistes est de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils améliorent les systèmes de protection et respectent leurs engagements internationaux. Au cours des débats, les autres acteurs impliqués, dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants comme le Recotrad (Réseau des communicateurs traditionnels du Mali) ont mis l'accent sur la prévention, la dénonciation et la sensibilisation pour éradiquer le phénomène. Par ailleurs, les organisateurs de l'atelier ont fait savoir que 84 filles ont été identifiées en situation de l'exploitation sexuelle en 2018. Parmi ces filles, 23 sont retournées dans leurs familles respectives et 12 sont aux centres d'apprentissage et de rééducation.

du conseil d'administration des structures rattachées à leur département », s'est-il défendu.

Que dit la loi ?

Sur la question, la Constitution du Mali est on peut plus clair. L'article 58 la loi fondamentale interdit aux membres du gouvernement d'occuper des postes du genre. «Les fonctions de membres du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de toute fonction de représentation professionnelle à l'échelle nationale ou locale, de tout emploi public ou de toute activité professionnelle et lucrative. Une loi organique fixe les conditions dans lesquelles il est pourvu au remplacement des titulaires de tel mandat, fonctions ou emplois. Le remplacement des membres du Parlement appelés au Gouvernement a lieu conformément aux dispositions de l'article 63», précise l'article 58.

En plus de la Constitution, le décret n° 91 – 132 / P-CTSP portant statut particulier des administrateurs des établissements publics à caractère industriel et commercial et des Sociétés d'Etat interdit le poste de l'administrateur aux membres du gouvernement. «La fonction d'administrateur des Sociétés d'Etat et Etablissement public à caractère industriel et commercial est incompatible avec les professions ou qualités suivantes : Membre du gouvernement, de l'Assemblée nationale, Membre du bureau national d'un parti ou d'une association politique, Membre de la Cour suprême, Contrôleurs d'Etat, Magistrat en activité, Gouverneur de région, Inspecteurs des Inspections ministérielles, Membres de la Commission de suivi des contrats de performance, Membre du bureau national d'un syndicat, Officiers ministériels», stipule l'article 3 dudit décret.

En somme, le ministre de l'Energie et de l'Eau et beaucoup de ses collègues piétinent les lois de la République pour se retrouver à la tête des Conseils d'administration des sociétés qui relèvent de leur compétence.

INCROYABLE MAIS VRAI ! LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ANNULE UN FINANCEMENT DE PLUSIEURS MILLIARDS POUR CAUSE DE NON-DÉCAISSEMENT DE LA PART DES AUTORITÉS MALIENNES

Inutile de se voiler la face : Le Mali d'IBK va à vau-l'eau ! La dérive ne semble avoir ici de limite ! La preuve par cette



décision du Groupe de la Banque Africaine de développement (BAD) annulant un financement portant sur plusieurs milliards F CFA pour, tenez-vous bien, non-décaissement de la part de l'Etat malien ! En clair, les autorités concernées n'ont pas jugé nécessaire de retirer le montant pourtant disponible. D'où l'annulation ! Décidemment, le mal est profond, très profond !

C'est à travers une correspondance en date du 20 Février dernier que la Direction Générale du «Bureau Régional de Développement et de Prestations des Services pour l'Afrique de l'Ouest» de la BAD, informe le Ministre Boubou Cissé de l'annulation du Financement du Projet d'assainissement de la ville de Bamako (PAVB).

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT : L DIRECTION GÉNÉRALE DU BUREAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRESTATIONS DES SERVICES POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST



Directrice Générale

Réf. : RDGW/LTRM/2019/02/029

Date : 15 Février 2019

Son Excellence Boubou Cissé

Ministre de l'Economie et des Finances...

OBJET : Projet d'assainissement de la ville de Bamako (PAVB) – Notification d'annulation du Financement du Projet –

Accord de prêt FAD N° 2100150036743 et FAT N° 7900150001151

Excellence Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de porter à votre très haute attention que le projet cité en objet a été approuvé par la banque depuis le 11 janvier 2017. A ce jour, soit vingt-cinq (25) mois après son

C'est, précise, l'auteur de la correspondance, par défaut de décaissement du montant pourtant disponible depuis le 11 Janvier 2019 (Lire document).

Ampliation est faite aux autorités suivantes (des complices ?) : Madame Aida M'BO Keïta, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Rural ; Sambou Wagué, Ministre de l'Energie et de l'Eau ; Elly Prosper ARAMA, Directeur Général de la dette publique ; Madame Fadima Tapo, Directrice Générale Adjointe de la dette publique ; Yenisanga Koné DG SOMAPEP S.A.

Aucune raison évidente ne saurait justifier cette carence des pouvoirs publics maliens si ce ne sont les magouilles et tripatouillages autour des l'attribution des marchés relatifs audit projet d'assainissement. Les hyènes ne se sont, visiblement entendu par rapport au partage du gâteau !

Ne soyez donc pas étonnés, chers lecteurs, de voir la capitale malienne encore plus sale ! Pour des raisons non-avouées, les autorités maliennes n'ont pas procédé au décaissement du montant destiné à son assainissement !

approbation, aucun décaissement n'a été effectué sur les Ressources y allouées.

Nous voudrions à cet égard rappeler qu'au regard des règles et procédures de la banque en matière de prêt et dons, «tout prêt ou don signé et qui ne décaisse pas dans un délai de plus de quatre-vingt-dix (90) jours et une période cumulative de plus de cent quatre-vingt (180) jours, est éligible à L'annulation».

Au vu de ce qui précède, nous ne constatons malheureusement que les conditions d'annulation de l'opération en objet sont à présent réunies. Par conséquent, nous vous avisons que ladite annulation sera effective à compter de la présente date de notification. A cet effet, nous vous précisons que conformément à la règle en la manière, il vous est possible de disposer de 70% du montant annulé, dans l'allocation de votre pays...

Marie-Laure OLUGBADE (Directrice Générale)

Ampliations

Madame Aida M'BO Keïta, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Rural

SambouWagué, Ministre de l'Energie et de l'Eau

Elly Prosper ARAMA, Directeur Général de la dette publique

Madame Fadima Tapo, Directrice Générale Adjointe de la dette publique

Yenisanga Koné DG SOMAPEP S.A

TIEBLÉ DRAMÉ A PROPOS DU DIALOGUE POLITIQUE EN COURS : «NUL NE DOIT ÊTRE TENU À L'ECART»



Le président du parti du bélier blanc s'est prononcé hier sur le processus de dialogue politique en cours. Comme il l'a fait lors de sa conférence de presse au mois dernier, il a insisté sur le caractère inclusif de ce dialogue engagé pour le Mali.

Les choses commencent à bouger normalement. Le vrai dialogue politique semble être en cours. Tous les acteurs politiques ont commencé à se donner la main pour la réussite de ce processus.

Malgré cet état de fait, le directeur de campagne de Soumaila Cissé à l'élection présidentielle passée, Tiebilé Dramé, insiste sur le caractère inclusif de ce dialogue pour le Mali. « Le dialogue politique inclusif est la nouvelle étape de la lutte que nous avons engagée pour sauver notre pays », a-t-il écrit hier sur le groupe WhatsApp du directoire de campagne du candidat Cissé. Pour Tiebilé Dramé, le Mali souffre et la seule manière de sortir de cette crise, c'est de prioriser un dialogue réel et sincère. « Il requiert rassemblement, consensus et association de toutes les sensibilités politiques », propose-t-il avant d'ajouter : « Nul ne doit être tenu à l'écart ». Le président du PARENA estime

que toutes les forces vives de la nation doivent être concernées par ce dialogue tant réclamé. Ce dialogue politique, s'il se passe comme souhaite le FSD, pourrait aboutir à la résolution des crises auxquels le Mali est confronté. « S'il a lieu, s'il est bien tenu, s'il est bien conduit, le dialogue politique pourrait être un tournant important dans le combat pour la rédemption et le relèvement de notre vieux Mali », argumente l'ancien leader étudiant, Tiebilé Dramé, qui a, par la suite, appelé chacun à se battre pour la réussite de ce dialogue politique national.

Ce qui est sûr, il y'a quand même lieu d'espérer, car les différentes personnalités se montrent favorables à cela à travers leur discours. D'abord le président de la République Ibrahim Boubacar Keita a, après son tête-à-tête de près de 2 heures avec le chef de file de l'Opposition, déclaré sa volonté de rencontrer tous ses opposants. Ce discours est plus que rassurant.

Quant à l'honorable Soumaila Cissé, il ne connaît plus de repos depuis sa rencontre avec le chef de l'État. Chaque jour, une nouvelle rencontre ; c'est cela sa nouvelle politique. En effet, pendant que les médias et les populations attendent impatiemment sa 2e rencontre annoncée avec IBK cette semaine, Soumaila Cissé surprend en allant rencontrer l'ancien président de la République par intérim, le professeur Dioncounda Traoré. « Les deux personnalités ont échangé de la situation actuelle du Mali et sur ce qui peuvent être les solutions », nous informe un proche collaborateur du chef de file de l'Opposition. Pour le même sujet, l'honorable Soumaila Cissé a rencontré le général Moussa Traoré, ancien chef de l'État, le weekend dernier.

Avec les engagements des différentes personnalités, ce dialogue constructif dont rêvent les Maliens pourra être une réalité.



GESTION
DES
RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

DECES DE BERNARD B. DADIÉ : LE PERE DE LA LITTERATURE IVOIRIENNE A DEPOSE LA PLUME

Triste nouvelle ce samedi 9 mars 2019, pour le monde de la littérature africaine. Le centenaire Bernard B. Dadié a définitivement rangé sa plume.

Joint par téléphone, le directeur du livre et de la lecture, au ministère de la Culture et de la Francophonie, Henri N’Koumo, également critique littéraire, a confirmé la triste nouvelle du décès de ce monument, à Abidjan.

Né en 1916 en Côte d’Ivoire, il a été élève de l’Ecole normale William Ponty de Dakar d’où sortirent la plupart des premiers « leaders » de l’Afrique noire francophone des indépendances.

Bernard Binlin Dadié entre dès 1933 en littérature. Son œuvre émerge en Afrique au moment où s’affirme le Mouvement de la Négritude à Paris.

Durant sa carrière d’écrivain émérite, il a abordé dans sa ving-



taine d’ouvrages parus, le journalisme militant, la poésie, le conte, le roman, la chronique, l’aphorisme, le théâtre et la nouvelle.

Nous y reviendrons.

KADIATOU ADAMA SACKO : DE LA FAC À L’ÉBÉNISTERIE, UN EXEMPLE DE L’ÉMANCIPATION DE LA FEMME

Le 8 mars étant une journée internationalement dédiée à la femme, la rédaction du journal “Le Confident” décide de rendre hommage à la femme à travers une jeune dame détentrice d’une licence en droit public qui a décidé d’évoluer dans la menuiserie/tapisserie en bois après ses études. Lisez plutôt l’interview qu’elle a bien voulu nous accorder le vendredi 1er mars 2019 dans son atelier à Médina Coura non loin de la Maison de la presse.

Pouvez-vous vous présenter ?

Tout d’abord je témoigne mes salutations distinguées à tous et à toutes. Je suis Kadiatou Adama Sacko, j’ai 25 ans et je suis juriste de formation, niveau licence en droit public. Je suis la fille de Théra Yolande Diarra et de Boubacar Sacko. Après ma licence, j’ai embrassé le métier de menuiserie dans lequel je suis actuellement en train d’apprendre la tapisserie.

Il est très rare de voir la femme pratiquer ces genres de métiers au Mali, surtout une diplômée comme vous, qu’est-ce qui vous y motive ?

La première source de ma motivation est d’endiguer le complexe chez la femme malienne face au métier d’apprentissage. Même s’il s’avère que les femmes maliennes sont ambitieuses, la réalisation de leurs ambitions sont très souvent liées aux hommes, car elles ont toujours cette idéologie que c’est homme qui doit travailler pour la femme. Toute chose qui fait perdurer la dépendance de la femme à l’homme. Alors, de nos jours, sachant que les hommes ne donnent pas l’argent sans arrière-pensée, il est tout à fait nécessaire que la femme se lance dans les métiers qu’exercent les hommes afin de mieux garantir son indépendance.

Les femmes qui s’asseyent en ne gardant l’espoir que sur la féminité doivent prendre conscience qu’elles sont en train de mettre en question leur dignité. La femme est valeureuse pour compter sur de petits sous que les hommes donnent afin de profiter d’elle. Partant du fait que le travail libère l’homme, une femme travail-



leuse est toujours indépendante et respectueuse, aucun homme n’osera lui manquer du respect ou ternir sa réputation.

Pensez-vous qu’il y a un métier spécifique pour la femme ou pour l’homme ?

Bon nombre de personnes ont cette idéologie de différencier le travail de l’homme à celui de la femme. Ce qui me révolte et me pousse chaque instant à entreprendre le métier tout comme les hommes le font. Pour une petite confiance, une partie de mon enfance est à la base de ma motivation à apprendre spécialement le métier de menuisier. Pendant mon enfance, chaque fois que je partais chez mes amis, je voyais des fauteuils dans le salon de leurs parents contrairement à celui de mes parents pour manque de moyens et je me sentais très triste. J’ai grandi avec ça dans la tête et cela m’a poussé à aimer ce métier après mes études et je me suis engagée à apprendre à le faire.

Ne voulez-vous pas être bureaucrate avec cette licence en droit ?

Au Mali, il y a une triste réalité, tout le monde veut être bureaucrate. Or, comme on le dit, il n’y a pas de sot métier. Il demeure une nécessité que l’on sache que tout le monde ne peut pas être dans les bureaux, et il faudrait que les jeunes prennent conscience que passer la journée à faire du thé devant les portes ou s’adonner à la drogue n’est pas une solution aux défis qui attendent la jeunesse d’aujourd’hui. Bien au contraire cela am-

plifie le chômage et la délinquance.

Quelle qualification donnez-vous à la jeunesse malienne d'aujourd'hui ?

La jeunesse malienne bien qu'étant très active dans beaucoup de domaines tels que le commerce, la startup, l'agrobusiness dans le cadre de l'entreprenariat jeune, il reste des efforts à fournir pour certains jeunes qui sont pourris par la facilité, ils ne veulent fournir aucun effort afin d'être indépendants et gagner leur pain à la sueur de leur front. Même si le manque d'accompagnement de l'Etat est à souligner souvent, cette pratique à ne rien entreprendre soi-même gangrène la jeunesse et aggrave le chômage des jeunes au Mali.

Pensez-vous qu'il y a discrimination contre la femme sur le marché d'emploi au Mali actuel ?

Pour être directe, j'affirme qu'il n'y a absolument pas de discrimination vis-à-vis de la femme sur le marché d'emploi au Mali. Bien au contraire, la femme a souvent certaines faveurs que l'homme n'a pas. Car sur bon nombre d'avis de recrutement on voit que la candidature féminine est encouragée. Qu'à cela ne tienne ! Il faut marteler que certaines des faveurs faites à la femme lui font perdre sa dignité.

Avez-vous un appel à l'endroit de la jeunesse et de la femme ?

La jeunesse doit avoir l'esprit créatif, savoir réfléchir comment mettre en place quelque chose pouvant servir au développement du pays et construire son avenir personnel. Elle doit comprendre que son destin et celui du pays sont entre ses mains.

POLYGAMIE AU MALI : LA HANTISE DES FEMMES

Autorisée par la religion musulmane, la plupart des Maliennes ne veulent pas entendre parler de la polygamie. Selon les femmes que nous avons rencontrées, cette perception de la polygamie dérive de plusieurs causes dont l'incapacité du polygame à être équitable entre ses épouses.

Selon Mme Diarra Assétou Bamba, les femmes ne veulent pas de la polygamie parce qu'il est très difficile pour un polygame d'être équitable entre ses femmes. « L'homme ne peut pas aimer deux personnes à la fois, il ne peut donc pas traiter de la même manière ses épouses. Cela amène le conflit entre les coépouses, et puis il y aura la mésentente entre les enfants », explique Assétou. D'après Mme Bakayoko Nana Kadidia Kané, qui partage le même avis que Mme Diarra Assétou, il n'est pas question qu'elle partage son mari avec une autre femme. « Je ne veux pas partager mon homme. Il y a des femmes qui sont prêtes à tout pour te piquer ton mari. Elles vont voir des marabouts pour cela. Elles peuvent se servir des féticheurs pour te faire fuir de ton foyer, elles peuvent aussi te jeter des sorts pour que tu n'infante pas. » Pourtant toutes les femmes ne sont pas contre la polygamie. C'est le cas de Mme Diabi Fatoumata Diawara qui a deux coépouses. Selon elle, « son mari peut prendre jusqu'à quatre épouses. Cela ne me dérange pas. L'essentiel qu'il puisse subvenir à mes besoins et être équitable entre nous. Et puis c'est l'islam qui autorise la polygamie. Si elle est appliquée de façon correcte, il n'y a aucun problème. Si tous les hommes ne se ma-

Quant à la femme, elle doit montrer aux hommes qu'elle a la capacité intellectuelle et physique de travailler afin de compléter l'homme et donner une meilleure condition de vie aux enfants. Comme on le dit, vouloir c'est pouvoir. A cet effet, les femmes doivent avoir cette volonté d'apporter leur contribution à l'édification nationale.

Un regret pour les années passées sur les bancs de l'école avant d'embrasser ce métier ?

Je n'ai jamais regretté d'avoir passé plusieurs années à l'école et je ne le regretterai jamais, car mon niveau d'instruction m'a beaucoup aidé à avoir une certaine facilité de compréhension dans mon apprentissage. Et c'est à l'école que j'ai eu cette prise de conscience, qu'il n'y a pas de sot métier et que c'est le travail qui libère l'homme. Egalement l'école m'a permis de connaître que tout travail que l'homme fait, la femme peut le faire aussi.

Votre mot de la fin ?

Je ne remercierai jamais assez le journal Le Confident d'avoir accordé un tel honneur à ma modeste personne. Mes sincères remerciements aux lecteurs du journal, à mes parents, à mes collègues et surtout à mon patron, Bourama Tiécoura Doumbia, pour sa confiance en la capacité de la femme et le partage de son savoir. Par ailleurs j'exhorte les Maliens de tous bords à la prise de conscience sur la réalité universelle qu'aucun étranger ne viendra construire ce pays, le Mali à la place de ses dignes filles et fils car toutes et tous ont des devoirs vis-à-vis de ce pays. Plus précisément aux filles maliennes, elles doivent combattre le complexe de féminité de leurs têtes afin de travailler dur comme les hommes dans le dessein d'être maîtresses de leurs destins, d'être indépendantes.



riaient qu'avec une seule femme, beaucoup de femmes auront de la peine à trouver un mari. », Explique-t-elle.

C'est un fait avéré, la vie au sein des familles polygames nourrit beaucoup de commentaires aujourd'hui au Mali. Tantôt on les voit comme « des familles à problèmes », tantôt ce sont des familles à respecter, mais pas enviables.

En réalité, les tensions ne manquent pas dans ces familles, même si elles ne sont pas l'apanage que de celles-ci. Les familles monogames présentes, elles aussi, des moments de tensions entre leurs membres, qui les conduisent parfois dans une crise profonde. Cependant, la fréquence des tensions dans les familles polygames, qui pourraient s'expliquer par les préférences marquées du mari pour une femme et ses enfants, ce qui entraînerait la jalousie des autres, les rivalités et les règlements de compte, fait souvent appréhender ces familles comme le nid de conflits.

PR. KAKO NUBUKPO (ENTRETIEN) : « LE TEMPS EST VENU DE SE REUNIR ET D'ETABLIR UN BILAN SERIEUX » DU FRANC CFA

Douala, Cameroun (ADV) – Interview avec le professeur Kako NUBUKPO, économiste, ancien ministre togolais de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques ; et coordonnateur des états généraux du FCFA et des alternatives

ADV : Professeur Kako Nubukpo, bonjour ! Merci de répondre aux questions d'ADV. Nous parlons essentiellement dans cet entretien de la sortie du FCFA qui est l'actualité économique de l'heure, sur le continent et au-delà, surtout depuis que le débat a été relancé par les déclarations des membres du gouvernement italien. Comment avez-vous accueilli cette sortie des personnalités italiennes, en particulier celle du député Alessandro di Battista qui a brûlé en direct à la télévision un billet de 10 000 FCFA ?

Pr. Nubukpo : Talleyrand disait « tout ce qui est excessif est insignifiant ». Je pense qu'il faut éviter tout excès en matière monétaire, notamment le fait de brûler des billets de banque. En effet, le franc CFA s'est invité avec fracas dans la campagne des élections européennes suite aux déclarations des vice-présidents du conseil italien Luigi Di Maio et Matteo Salvini, qui, tout à leur règlement de compte avec la France, ont successivement attaqué cette dernière sur la question du Franc CFA accusée d'être à l'origine de la migration voire des morts qui jonchent semaine après semaine le fond de la Méditerranée, se dédouanant ainsi de leurs propres responsabilités en matière migratoire. Si cette instrumentalisation est grossière, fleurant la politique politicienne comme aurait pu l'écrire Senghor, cet épisode a le mérite de lever le voile sur une question qui préoccupe depuis des décennies la jeunesse africaine au point d'être devenue un symbole d'émancipation pour les pays qui ont été colonisés par la France.

Rappelons que les 54 pays africains n'ont pas été colonisés par la seule France d'où une hypocrisie italienne battue à Adoua en 1896 et qui n'eut de cesse pour retrouver le lustre de sa grandeur perdue de jouer sa partition coloniale, à partir de 1936, guidée par le Duce. Cette soudaine préoccupation de l'avenir du continent africain démontre suffisamment que l'enjeu est européen... Pourtant la question du franc CFA au-delà de ces enjeux géopolitiques, est fondamentale tant cette monnaie a démontré son inefficacité économique, son illégitimité politique (battre monnaie reste un droit souverain et régalien sinon en cas d'accord supranational) et de son iniquité sociale.

Un rappel historique permet en l'espèce de juger de l'arrogance française : le franc CFA n'a pas, depuis quelque 80 années, changé d'acronyme sinon de déclinaison à peine cosmétique passant du franc des colonies françaises d'Afrique remplacée par celui de franc de la Communauté financière africaine, ou de la coopération financière en Afrique, selon qu'il concerne l'ex AOF ou l'ex AEF.

On appréciera la subtilité qui ne berne personne tandis que le nom est symbole d'une identité, et aujourd'hui de décolonisation totale. Avec l'élégance qui lui sied le gouvernement français a beau jeu d'avancer qu'il est possible de se détacher du nom franc, la question n'en demeure pas moins beaucoup plus complexe. Ne nous laissons pas avoir par les manichéismes faciles tant les enjeux engagent l'avenir du continent. Pas plus que nous ne pouvons oublier, sinon à être amnésiques, que des Lumumba,



Olympio, Sankara et autres personnalités politiques africaines visionnaires et d'envergure ont perdu leur vie en menant ce combat. Ce sont des pratiques que nous espérons d'un autre temps, ce pourquoi nous militons pour un débat contradictoire.

ADV : Professeur, la monnaie est un instrument de souveraineté, c'est un fait, c'est indiscutable. Le FCFA, lui, est la monnaie utilisée par 14 pays africains, qui ne contrôlent absolument rien de cette monnaie, au contraire elle asphyxie leurs économies ; tout le connaître de ce qu'affirmé, il y'a quelques jours, le président ivoirien sur le perron de l'Elysée. Quelle réponse ferme et définitive apportez-vous aux déclarations du président Ouattara, alors même que votre combat pour la souveraineté monétaire du continent est entrain de prendre un tournant décisif avec le Forum de Bamako justement ?

Pr. Nubukpo : Ma réponse au Président Ouattara est que le statu quo en matière monétaire n'est plus tenable et nous devons tous proposer des alternatives crédibles au système existant. Par exemple, d'un point de vue strictement économique, il semblerait plus raisonnable d'envisager un système de change flexible fondé sur un index calculé à partir d'un panier de monnaies. Ce système aurait alors l'avantage d'assurer aux autorités monétaires un apprentissage progressif de la gestion monétaire et d'envoyer, par le biais d'un taux de change moins rigide, des signaux réguliers aux populations de la zone sur l'état de leurs économies. Il cesserait également de privilégier les populations urbaines qui bénéficient à l'heure actuelle pour leur consommation de produits importés, d'une monnaie forte et convertible, alors même que le principal défi des économies de la zone franc est de rendre compétitifs et autosuffisants les millions de petits producteurs qui se battent quotidiennement pour leur survie. Pour qu'une telle évolution soit envisageable, une réflexion sur la nature, le contenu et l'opportunité des accords de coopération monétaire qui lient la France et les pays de la zone Franc doit être menée.

ADV : Selon vous, pourquoi le président Ouattara a-t-il martelé que le FCFA est une monnaie solide et appréciée ? Etait-ce juste pour réagir face aux déclarations des membres du gouvernement italien qui ont ouvertement accusé la France d'escroquer ses ex-colonies à travers le FCFA et les comptes d'opérations ou alors, plus globalement, pour mettre en garde tous ceux, qui, comme vous mènent un combat contre le système FCFA ?

Pr. Nubukpo : Monsieur Ouattara appartient à une tradition dite « monétariste », qui pense que la monnaie est neutre, qu'elle n'a pas d'impact sur l'économie réelle. Pour cette tradition dite orthodoxe, le seul rôle de la politique monétaire est la lutte contre l'inflation. Plus une monnaie est forte, plus elle permet de pré-

server le patrimoine des agents économiques. Pour moi, c'est justement là que le bât blesse : l'Afrique francophone est jeune et dynamique, c'est maintenant qu'elle doit créer de la richesse et être compétitif. Sa jeunesse n'a pas forcément besoin d'une monnaie dite « forte », mais d'une monnaie qui reflète simplement les fondamentaux des économies de la zone. Nous avons besoin d'accéder au crédit bancaire à des taux d'intérêt bas, d'investir et de créer des emplois. La monnaie doit être au service de l'économie réelle et elle n'est donc pas neutre. Son utilisation judicieuse pourrait permettre de contribuer à la transformation structurelle des économies de la zone franc. J'appartiens à cette tradition dite « keynésienne ».

ADV : Sous votre initiative, les États généraux du FCFA se sont déroulés à Bamako du 16 et 17 février 2019 pour trouver une alternative crédible à cette monnaie ; et dans les prochaines semaines, vous entendez mettre sur la table toutes les propositions de sortie du FCFA. Concrètement, de quoi s'agit-il et comment comptez-vous procéder ?

Pr. Nubukpo : A Bamako, nous avons fait le constat qu'au regard de la pauvreté endémique des 14 pays utilisant, aujourd'hui encore, le franc CFA, au regard du sang qui a coulé des héros africains qui se sont insurgés contre cette monnaie servile, au regard de la jeunesse qui s'embrace de Lomé à Douala, en passant par Dakar, Bamako, ou Abidjan, le temps est venu de se réunir et d'établir un bilan sérieux de cette monnaie.

GILETS JAUNES: L'ONU RECLAME A LA FRANCE UNE ENQUETE SUR «L'USAGE EXCESSIF DE LA FORCE»

Plusieurs formations politiques, notamment à gauche, estiment que policiers et gendarmes ont fait usage de ripostes démesurées face aux gilets jaunes.

L'ONU s'imisce dans la crise des gilets jaunes. Ce mercredi, l'organisation internationale a fait savoir qu'elle réclamait à l'État français de mener une «enquête approfondie» sur «l'usage excessif de la force» par la police et la gendarmerie contre les manifestants.

Dans le collimateur de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme: les violences policières qui se seraient produites depuis la mi-novembre. Elles font régulièrement l'objet de protestations de la part de formations politiques, notamment La France insoumise.

La France aux côtés du Zimbabwe et du Soudan

«Nous encourageons le gouvernement (français) à poursuivre le dialogue et demandons urgemment une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force», a déclaré Michelle Bachelet dans un discours prononcé devant le Conseil des droits de l'homme à Genève.

L'ancienne présidente chilienne a rappelé que «les inégalités touchent tous les pays» et que «même dans des États prospères, des gens se sentent exclus des bénéfices du développement et privés de droits économiques et sociaux».

Elle n'a toutefois cité que la France comme pays prospère, mais a dénoncé les répressions violentes des manifestations qui se sont produites récemment au Soudan, au Zimbabwe et en Haïti.

Afin que les débats contradictoires soient féconds, nous avons invité les économistes, les historiens, les membres de la société civile et les politiques qui auront le courage de nous rejoindre à la table des négociations. Nous avons insisté sur le fait que chacun avait sa part de responsabilité, nous avons donc appelé toutes les bonnes volontés afin d'élaborer dans un premier temps, une méthode rigoureuse, puis différents scénarii prospectifs permettant d'évaluer quel dispositif monétaire pourrait se révéler demain le plus pertinent, pour décider du nom de cette nouvelle monnaie, ainsi que des différentes étapes à suivre en établissant un échéancier rigoureux pour sortir progressivement mais sûrement de l'ornière de cette monnaie qui nous tire vers le bas afin d'envisager rationnellement un changement des paradigmes économiques au niveau régional.

Les travaux seront confiés et organisés par des comités pays réunissant spécialistes comme militants et se dérouleront dans la plus grande transparence. Ils feront l'objet de rapports détaillés rendus publics et remis à tous les niveaux décisionnels, locaux et transnationaux (Etats, Union Africaine, Union Européenne, parlements...). Les comités œuvreront à la consultation des peuples dans tous les pays concernés et l'avis des opposants à la sortie du franc CFA sera pris en compte. C'est issu de cette complexité concertée que naîtra notre monnaie de demain.

Vanessa Ngadi Kwa – African Daily Voice (ADV) – Retrouvez-nous sur Twitter : @ADVinfo_fr



L'IGPN saisie d'une centaine de cas

Les manifestants «réclament un dialogue respectueux et de vraies réformes. Et pourtant, dans plusieurs cas, ils sont accueillis par un usage violent et excessif de la force, par des détentions arbitraires, des tortures et même selon certaines informations des exécutions extra-judiciaires», a-t-elle déploré.

Depuis le début en France du mouvement de contestation des «gilets jaunes» à la mi-novembre, l'Inspection générale de la Police nationale (IGPN) a été saisie d'une centaine de cas d'accusations de violences policières.

Plusieurs manifestants affirment avoir été blessés par des tirs de lanceur de balle de défense (LBD), une arme qui suscite de vives controverses en France.

CRISE DU FOOTBALL MALIEN : LA FIFA EVOQUE UN CHAMPIONNAT A 23 CLUBS



Compte tenu de l'ampleur de la crise au sein du football malien, la Fifa, qui a installé un Comité de normalisation (Conor) depuis le 10 janvier 2018, a fini par juger indispensable de réunir les protagonistes de cette crise à son siège à Zurich pour faire le point.

L'instance suprême du football mondial a fait savoir que les représentants de chaque groupe se sont réunis séparément pour discuter de la proposition de travail qui consistait uniquement à organiser concrètement à la mise en œuvre de la dernière sentence du Tas. Il s'agissait de tomber d'accord de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire que le Conor devra convoquer aux conditions imposées par le Tas s'agissant des membres à convoquer.

Aux termes de ces réunions, chaque groupe a campé sur sa position de sorte qu'il n'a pas été possible de les réconcilier. Peut-on lire sur le site de la Fifa. S'agissant du démarrage du championnat les deux côtés sont néanmoins tombés d'accord sur une compétition à 23 clubs toujours selon la Fifa.

Pour rappel le nombre de clubs devant participer au championnat de première division avait fait fortes polémiques empêchant même la compétition de démarrer.



malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74%
Malikilé
MIGRATION IRREGULIERE :
48 MALIENS PERISSENT EN MER

Horoscope du 11 Mars au 17 Mars 2019

Bélier (21 mars - 19 avril)

N'en faites pas trop. Le silence vaudra vraiment de l'or ces jours-ci. En famille, donnez un peu de mou, et tout ira bien. Vos activités professionnelles vous accapareront complètement. De toute façon, vous serez très apprécié, votre popularité fera des ravages. Ce sera le moment idéal pour négocier. Si votre religion vous procure la paix et la sérénité, alors elle peut être bonne pour vous. Par contre, si elle est la cause permanente de vos angoisses et de vos peurs, alors rejetez-la sans hésiter.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

La Lune vous gâte. Elle met de l'enthousiasme dans vos passions et vous assure bien des triomphes. À vous donc les grandes envolées romantiques et les conquêtes amoureuses. Vous aurez également des nouvelles d'affaires ou de négociations dont vous attendez beaucoup. Sachez écouter les avis que l'on vous donne en toute bonne foi : ils vous seront utiles prochainement. Une nouvelle rencontre peut vous réserver d'heureuses surprises.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Suivez votre intuition! Elle sera en effet excellente cette semaine. Grâce à elle, vous supplanterez facilement des adversaires pourtant coriaces, parce que vous aurez sur eux un énorme avantage psychologique. Les astres vous doteront d'un pouvoir de persuasion. Si vous demandez une augmentation à votre patron, il devrait avoir du mal à vous la refuser. La semaine devrait également être marquée par des conflits familiaux sans gravité. Il suffirait que chacun garde son calme pour que les problèmes soient résolus rapidement. Soyez mesuré et réfléchi.

Lion (22 juillet - 23 août)

C'est le moment de mettre de l'ordre dans votre vie. Les vibrations astrales sont avec vous et vous poussent à détruire certains éléments du passé qui sont devenus inutiles, voire encombrants. Simplifiez votre existence dans bien des domaines. Faites un tri de tous vos papiers et dans vos relations. La période est aussi très propice aux études, aux recherches et aux activités intellectuelles. Si vous passez un examen vous serez protégé par les astres.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Modérez-vous! Vous vous dispersez dans toutes les directions. À ce train-là, vous ne saurez bientôt plus où se trouvent vos objectifs et en quoi ils consistent. Méfiez-vous d'une tendance à ruminer interminablement sans passer à l'action. Sachez que, malgré tout, la chance jouera souvent en votre faveur. Certains amis vous rendront la vie facile en vous apportant une aide à point nommé. Globalement, votre vie sociale vous fera beaucoup de bien.

Vierge (23 août 23 septembre)

Tout avance! Vous aurez la possibilité de conclure une affaire très importante, ou de mettre la dernière touche à un projet qui vous a coûté bien du temps et des efforts. Dans l'ensemble, vous récolterez les fruits de ce que vous aurez semé. Santé, n'oubliez pas de bien vous hydrater. Si vous avez quelques ennuis dentaires, faites-vous soigner sans délai. Côté vie sociale, vous aurez sans doute affaire à des voisins envahissants. Restez serein.

Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des déboires sentimentaux sont à craindre. Mais il n'y aura rien de vraiment grave si vous arrivez à maîtriser votre tendance à dramatiser le moindre incident. Vous prouverez à vos proches que vous pouvez parfaitement avoir les pieds sur terre et régler avec efficacité les problèmes concrets et pratiques. Cependant, votre vie familiale ne sera certes pas de tout repos. Vous aurez des intuitions justes et le sens de l'effort. Mais malheureusement vous aurez à craindre des difficultés dans votre vie professionnelle.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous pourrez tout vous permettre. Cédez vite à toutes les tentations avant qu'elles ne s'éloignent ! Mais restez dans des limites raisonnables, tout de même ! Cet environnement astral est apte à compliquer les relations sentimentales, à créer des tensions, des jalousies, des différences de sensibilité, des conflits larvés ou ouverts. Vous vous rendrez bien compte que vous devez absolument améliorer l'état de vos finances. Vous obtiendrez de très bons résultats professionnels et pourriez même prétendre à une augmentation de salaire immédiate.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Faites-vous plaisir! Vous aurez besoin de vous gâter un peu en vous offrant un très beau cadeau. Si le prix vous fait hésiter, dites-vous que souvent le luxe est un bon placement. L'essentiel est que toutes ces démarches vous remonteront efficacement le moral. Côté travail, ménagez-vous et faites confiance à votre équipe. Confiant dans votre riche expérience de la vie, vous n'hésitez pas à prodiguer des conseils pleins de bon sens à vos proches et amis. Célibataire, faites la fête!

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous serez enchanté de votre vie sociale. Vos nouvelles relations pourraient déboucher sur une relation durable, profonde et de grande valeur. Ce ne sera pas encore le mariage, mais plutôt le début d'une histoire sentimentale torride ! Cette ambiance astrale vous confèrera un dynamisme inhabituel, en vous rendant très actif et très courageux. Elle vous orientera notamment à prendre des initiatives dans le domaine des loisirs. Et elle favorisera bien sûr toutes les activités physiques ainsi que le sport en général.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Prenez du recul ! Ne cherchez plus systématiquement à occuper le devant de la scène. Vous gagnerez en profondeur, en lucidité aussi. L'attitude des êtres que vous aimez vous paraîtra bien négative. Il vous sera difficile de trouver un terrain d'entente, une harmonie. Et alors vous aurez tendance à vous replier sur vous-même. En couple, quelques orages sur votre histoire d'amour, mais ce ne sera que passager. Célibataire, quelqu'un vous admire. Dans tous les cas, faites confiance à votre instinct.

Poisson (19 février - 21 mars)

Reposez-vous ! Un risque de surmenage plane sur votre ciel. Vous avez trop tendance à dépasser vos limites. Modérez vos ardeurs et prenez du temps pour vous. Ce sera aussi le bon moment pour prendre de bonnes résolutions alimentaires ou pour arrêter de fumer. Vie sociale, vous saurez communiquer votre joie de vivre et votre allant à tout votre entourage. Dans votre activité professionnelle, comme dans votre vie familiale, vous multiplierez les projets, tout en favorisant énormément l'esprit d'équipe.